



Assemblée des groupes
de femmes d'interventions régionales

Rapport de Consultation

L'Avenir des Québécoises : des enjeux à préciser

Notre démarche

L'assemblée des groupes de femmes s'est fait un devoir de participer à la consultation initiée par le Secrétariat à la condition féminine, comme elle se fera un plaisir de partager ses commentaires et conclusions lors du Forum qui se tiendra les 28 février et 1er mars prochain à Québec.

Pour ce faire, une soirée de consultation fut organisée auprès de nos membres le 3 février 2003. Ce rapport relate donc les conclusion et commentaires entendus à cette occasion suite à la lecture du document de consultation et de la projection de la vidéo. Ils contient également les propos dont nous ont fait part nos membres par d'autres voix (courriel et téléphone).

Les participantes à la soirée provenaient de différents milieux : membres individuelles, universitaires, provenant de milieux gouvernementaux québécois, groupes de femmes et élue municipale.

Par ailleurs, susciter la participation des membres s'est butée à quelques obstacles qui relèvent de deux grandes catégories : le temps (ou timing) et le document de consultation en soi.

En effet, nos membres-groupes nous ont indiqué que les délais étaient très serrés pour réagir à un tel document. D'abord parce que le fonctionnement interne de plusieurs de des organismes commande des consultations de leurs membres et ensuite, parce qu'à cette période de l'année est moins propice à l'organisation ou à la participation à ces rencontres. En effet, n'ayant pu prévoir d'avance cette consultation (le document nous est parvenu pendant les vacances des fêtes), plusieurs des organisations (surtout en santé et services sociaux) sont, par exemple, à écrire leurs demandes de financement.

D'autre part, quelques membres nous ont clairement indiqué que le document de consultation était trop long et que la question semblait complexe. Enfin, certaines ne voyant pas où la démarche menait, s'y sont moins intéressé ou ne l'ont pas priorisé. Toutefois, plusieurs ont convenu de l'importance de la réflexion entreprise par le Secrétariat à l'aube d'une nouvelle politique.

Quelques commentaires généraux

A. De nécessaires changements structuraux

Les enjeux proposés dans le cadre de réflexion nous sont apparus pertinents et bien amenés.

Plusieurs de ces enjeux faisaient parti de la *Politique gouvernementale en matière de condition féminine, un avenir à partager* et il nous apparaît important de les reprendre car bien que la situation des Québécoises ait progressé au cours des dernières années, nous sentons également que des éléments émergents comme la mondialisation peuvent la fragiliser et les efforts pour la quête de l'égalité doivent donc être maintenus.

Nous avons également noté que l'expression "condition féminine" n'apparaît pas dans le texte des documents sauf lorsqu'il est question du Secrétariat ou de la Politique et que l'expression " en matière d'égalité entre les femmes et les hommes" occupe tout l'espace discursif. Doit-on y voir un changement de discours ? Si c'est le cas, il devrait faire l'objet d'un débat.

Nous comprenons que ce changement n'est probablement pas étranger au ressac contre le féminisme qui s'exprime de plus en plus clairement. Certaines se demandent toutefois s'il est souhaitable de ne plus faire référence à la notion de condition féminine qui englobe toutes les réalités des femmes ? Ne devrait-on pas renouveler le discours sans pour autant mettre en veilleuse notre cible "condition féminine" ?

Il faut garder en tête que des dangers pourraient nous guetter sur ce chemin. Notamment celui de la tentation de reléguer aux oubliettes les changements structuraux qui sont encore nécessaires à cette égalité. En effet, si les acquis sont incontestables, plusieurs défis sont encore là et ils relèvent d'une volonté politique.

Ainsi, nos membres ont manifesté quelques inquiétudes liées au fait qu'on n'affirmait pas clairement la nécessité de poursuivre sur la voie d'une politique en tant que telle. **La politique en matière de condition féminine a été et demeure donc un outil indispensable** pour les femmes et toutes les personnes qui croient en l'égalité afin de faire avancer les choses. Nous constatons actuellement comment cette politique *commence* à donner des résultats concrets en région. Étant donné la mission du Secrétariat à la condition féminine qui "consiste à soutenir le développement et la cohérence des actions gouvernementales en faveur de l'égalité entre les hommes et les femme", nous estimons que son rôle est toujours névralgique et essentiel à l'action gouvernementale en matière de condition féminine.

En d'autres mots, si nous convenons de l'urgence d'une action encore plus transversale, nous réitérons l'importance du rôle que joue le Secrétariat dans la cohérence des interventions gouvernementales en matière féminine.

Toutefois, nous croyons que la concrétisation de plusieurs des droits des femmes relève encore aujourd'hui de changements de culture. Pour ce faire, des alliances sont incontournables de même qu'un discours inclusif.

B. Le partage des responsabilités : L'Enjeu numéro 1 !

Il nous semble que la question du partage des responsabilités envers les enfants et les autres personnes dépendantes transcende tous les autres enjeux particulièrement à ce qui a trait à l'autonomie économique des femmes, à leur santé et leur bien être ainsi que leur participation citoyenne et l'exercice du pouvoir. Nous y reviendrons lors que nous traiterons de chacun des enjeux.

Nous estimons que cet enjeu devra être au cœur de la société de demain si on souhaite une population qui se renouvelle et où les femmes et les hommes partageront véritablement ces responsabilités en étant soutenus par une politique familiale favorisant ce partage en plus d'inciter les divers milieux, dont celui du travail, à assumer sa part dans ces responsabilités.

Le support aux parents ou aux jeunes qui veulent le devenir ainsi qu'aux proches venant en aide à une personne en besoin, est à notre avis un défi pour la société québécoise qui est confrontée à un taux de natalité très bas et un vieillissement accéléré de sa population. L'idée d'une entraide sociale élargie (incluant les amis, le voisinage) devrait aussi être envisagée et favorisée par l'État pour toutes les personnes ne pouvant compter sur un support des membres de leur famille.

Vous retrouverez donc cette question du partage des responsabilités sous chacun des enjeux discutés.

C. L'enjeu environnemental : le grand oublié !

Par ailleurs, le document ne fait pas référence l'environnement qui, nous en sommes convaincues, sera un enjeu important au Québec dans les prochaines années. Sans s'entendre sur le sujet, mentionnons simplement, à titre d'exemple, des cas où la question environnementale affecte particulièrement les femmes.

Premièrement, l'effet des substances polluantes est encore peu connu mais les problèmes de santé qu'éprouvent de plus en plus de personnes dont les enfants (allergies multiples, problèmes respiratoires) ont un impact direct chez les parents, particulièrement les femmes qui doivent en prendre soin, en plus d'avoir à concocter des menus sans substances allergènes et du ménage à faire plus souvent pour éviter que leurs enfants ne fassent une réaction allergique.

De plus, le Réseau québécois des femmes en environnement a démontré que la pollution affectait plus les femmes que les hommes. Selon cet organisme, les polluants organiques persistants en particulier les pesticides, ont tendance à s'accumuler dans la masse grasseuse des humains et les femmes ont une masse plus importante que les hommes. Ces dernières auraient donc dans leurs tissus grasseux des accumulations importantes de substances toxiques dont les liens avec les maladies comme le cancer n'ont pas été clairement établis mais demeurent préoccupants. Les femmes et les enfants qu'elles portent ou qu'elles allaitent, sont donc plus affectés par les substances polluantes. Le Québec n'a pas encore pris le

virage vert même s'il existe des études faisant état des effets de la pollution sur la santé de la population mais nous croyons que cet enjeu devrait ressortir dans les prochaines années et apparaître dans l'enjeu santé et bien-être des femmes.

Des enjeux à partager, des stratégies à discuter

L'évolution des valeurs

Une longue discussion a eu lieu sur ce thème. Nous sommes complètement en accord avec cette explication du repli sur soi et du danger d'un retour aux traditions. Cette perspective campe bien le contexte actuel qui, trop souvent, nous cache l'évolution positive qu'a connu le Québec ces dernières décennies. On ne peut nier que ce sentiment d'insécurité et cette difficulté à imaginer l'avenir soit porteur de grands dangers pour l'égalité entre les hommes et les femmes. Toutefois, nous voulons souligner l'espoir que constituent des Sommets comme celui de Porto Alegre qui fait de plus en plus parler de lui.

Ce ressac envers le féminisme est marqué et rend très difficile de plaider la cause des femmes sans qu'on nous remette sur le nez l'idée que la société de demain sera *de toute façon* gouvernée par les femmes. Comme si la réussite scolaire des filles allait faire disparaître tous les obstacles !

De plus, il se fait sentir là où on ne l'attend pas toujours. Le manque de relève est une question préoccupante. Bien des jeunes filles prennent pour acquis les gains féministes et ont un discours « égalitaire ». Toutefois, elles refusent trop souvent de se dire féministes, préférant dire qu'elles sont « *pour les femmes* ». Voilà un effet positif de leur éducation, une éducation au cœur de laquelle se situait l'égalité. Pour plusieurs d'entre elles, il est difficile d'admettre que cette égalité n'est pas complète. Et enfin, enfants de l'égalité, il est difficile de concevoir le monde en terme de genre, cette distinction étant pour elles incongrue dans une société égalitaire... On voit que les victoires d'hier peuvent avoir certains effets non-escomptés !

Dans la même suite d'idées, nous voudrions insister sur l'importance d'inscrire la **parentalité** dans le discours féministe. Les valeurs ont changé et nous pensons que l'idée de la famille traditionnelle, malgré une montée de la droite, est de moins en moins partagée par les jeunes. Chez ceux-ci, la parentalité s'inscrit plus globalement et même si elle ne s'actualise pas toujours, surtout chez hommes, la parentalité est un projet de vie qui rime avec un désir de qualité de vie. Il faut que cette évolution marque dorénavant plus que les individus mais bien les institutions et organisations.

Nous apprécions d'ailleurs que vous aillez repris cette idée formulée dans une étude européenne qui postule que les blocage en matière de conciliation sont d'abord d'ordre institutionnel « ***ce qui signifie qu'il faut d'abord convaincre les entreprises, les institutions et les syndicats de modifier leur culture plutôt que de chercher à modifier les comportements uniquement sur une base individuelle*** ».

Toujours dans la même optique, nous voudrions insister sur un aspect qui est fort peu développé dans le document. En effet, d'ici 15 ans, le vieillissement de la population modifiera la société québécoise, lequel vieillissement s'accélérera dans

les 15 prochaines années : La pression pour qu'une société plus solidaire se fera (nous osons l'espérer) mais il faudrait amorcer ce courant en proposant une solution rassembleuse, conviviale et sans antagoniste homme-femme. Ce serait la meilleure façon de contrer le ressac par rapport aux valeurs féministes que de proposer des valeurs humanistes qui rejoignent les femmes et les hommes.

Nous pensons donc qu'il est important de faire de telles alliances car c'est dans une démarche humaniste et solidaire qu'il faut espérer voir s'actualiser véritablement nos droits. Ces alliances ne doivent toutefois pas signifier l'abandon d'une pensée féministe mais bien plutôt travailler avec des hommes qui partagent effectivement ses valeurs d'égalité – et ils sont nombreux- sur des points précis de convergence. Il faut concerter, convaincre et contaminer et ce, stratégiquement. Dans cette perspective, et nous y reviendrons ultérieurement, l'analyse différenciée selon les sexes nous paraît un outil extraordinaire.

Enfin, nous constatons effectivement dans notre région combien la gestion dans les instances régionales s'exerce encore selon la philosophie, les valeurs et les façons de faire propres à l'expérience des hommes. Combien de fois ne nous sommes pas fait reléguer ou renvoyer aux instances en condition féminine ! Mais il faut noter que c'est peut-être là un effet non-recherché de la création d'un « secteur » femmes. En effet, la condition féminine, en la posant comme un secteur, est souvent ghettoïser dans une logique de travail en « silo ».

Pourtant, la création d'un secteur condition féminine a son utilité encore aujourd'hui car il reste un moyen d'accéder à certaines instances peu ouvertes aux femmes et aux besoins des femmes. D'ailleurs, nous constatons régulièrement combien leur vision du développement est d'abord avant tout économique et qu'elle est largement centrée sur la création d'emplois.

Les préoccupations souvent véhiculées par les femmes, comme les questions de développement social par exemple, sont souvent marginalisées. Ces questions ne sont toutefois pas par essence celles des femmes bien qu'elles touchent souvent prioritairement celles-ci. Nous pensons, encore une fois, qu'une partie de la solution passe par la concertation, les alliances et la « contamination » des cultures. En ce sens, l'ADS pourrait être un outil pour faciliter les maillages et concrétiser nos demandes.

L'autonomie économique et la solidarité

Nous partageons totalement la lecture que vous faites de cet enjeu. Évidemment la question du partage des responsabilités est au cœur de la recherche d'autonomie des femmes, que ce soit au niveau de leur insertion en emploi (études/travail) ou de leur maintien en emploi et même au niveau de leur avancement professionnel.

Les absences répétées, la discrimination discrète qui se fait encore à l'embauche sont des éléments qu'il faut garder en mémoire. Par ailleurs, la question de la spécialisation des connaissances et de l'impact des absences prolongées du marché du travail plaide aussi vers cette question de la conciliation qui doit, toutefois, dépasser la première année de vie des enfants (en ce sens, les promesses

électorales du Parti québécois sont intéressantes – mais il faudra voir comment on pourra les actualiser).

Comme nous le mentionnions précédemment, un changement de valeurs s'impose donc encore auprès des employeurs, des institutions, des gouvernements. Comme vous le dites si bien, la parentalité relève peut-être d'un choix personnel mais elle a une *fonction sociale* qu'en Amérique du Nord on tend à nier. Le vieillissement de la population nous le rappellera...

Ce changement de culture contraste avec la situation actuelle où les employéEs sont encore considéréEs comme des ressources humaines (au sens gestionnaire du terme), ce qui est concordant avec le capitalisme actuel.

Nous ne voudrions pas diminuer les acquis importants que constituent les congés de maternité et de paternité ni les services de garde et toutes les mesures de conciliation travail-famille qui ont été gagnées avec le temps. Et nous ne pouvons que noter combien le Québec est en avance dans le contexte nord-américain *mais* ces acquis sont bien fragiles dans le contexte de mondialisation.

Trop souvent, la parentalité est encore souvent évacuée de l'analyse des besoins et services aux employéEs – conditions de travail- et même trop souvent, des politiques d'insertion en emploi. **Un saut qualitatif s'impose** et c'est l'ensemble de la société qui doit se sentir concerné par ce partage des responsabilités. Des alliances s'imposent pour qu'on intègre véritablement le partage des responsabilités dans chacun des milieux et **qu'ils cessent d'être que des obligations imposées de l'extérieur**. Encore une fois, il faut convaincre et contaminer les milieux : le terrain est propice et les gains ainsi réalisés seront plus solidement ancrés parce que mieux intégrés.

Nous voudrions aussi insister sur la difficulté que représente le travail atypique et le manque de protection qui en découle. Les lois – dont celle sur l'équité salariale qui, quant à nous, manque de dents – de même que les nombreux gains obtenus notamment par les syndicats, échappent à ce type de travail. En ce sens, le gouvernement doit garder un leadership sur cette question.

Pour ce qui est de la question sur les conséquences de la réussite scolaire des filles, nous avons trouvé que cette question était fort mal formulée, certaines la trouvant franchement « vicieuse ». On comprend que le ressac anti-féministe s'articule beaucoup autour de cette question mais il faut voir qu'il y a encore beaucoup de chemin à parcourir et que la liste des métiers non-traditionnels est encore longue ! L'enjeu reste au niveau de la diversification de leurs choix scolaires et professionnels.

Nous concevons toutefois l'importance de contrer ce discours. Nous pensons qu'effectivement la question du décrochage doit être posée différemment. L'ADS trouve ici toute son utilité. On doit se demander, entre autres choses, si le décrochage des garçons n'est pas en parti une question de non-diplômation (l'Outaouais en est un bon exemple). Sans diminuer ce que représente ce problème pour les garçons, il faudrait, évidemment, analyser l'impact à long terme du décrochage et mettre en valeur combien les filles en subissent longtemps les conséquences.

On doit faire ressortir les aspects positifs de cette réussite et de l'impact sur le travail exercé par les femmes (femmes humanisent davantage la médecine, etc...) Mais il faut garder en tête que si les femmes seront certes bien positionnées - si elles poursuivent leur succès dans leurs études- les domaines vers lesquels elles se dirigent risquent d'être dévalorisés, déqualifiés (soins à la personne, sciences humaines).

Enfin, nous n'avons pas l'intention d'énumérer l'ensemble des entraves à la progression des femmes dans leur carrière. Toutefois, nous pourrions souligner un changement important intervenu depuis quelques décennies : la qualité de vie semble être devenu un élément qui pèse de plus en plus dans les choix faits par les femmes pendant leur carrière.

La difficulté dans certains milieux à obtenir des conditions de travail qui permettent d'avoir un certain équilibre de vie peuvent devenir des entraves ou à tous le moins des éléments déterminant dans les choix de carrière des femmes. L'avancement et la qualité de vie sont quelques fois deux contreponds à une même décision...

Pour terminer, en ce qui concerne la décentralisation, –ou devons-nous plutôt parler de déconcentration – les critiques sont sévères. En effet, il semblerait qu'elle ait surtout amené une hyper-technocratisation et une hyper-bureaucratisation. Ce qui est loin d'être garant de meilleurs services aux femmes. Au contraire, nous pensons que cette décentralisation administrative a conduit à des dépenses importantes dans les structures, ôtant du même coup des ressources à des organismes qui offraient des services adaptés aux femmes.

De plus, la difficulté pour les femmes de faire entendre leurs préoccupations particulières au niveau régional en Outaouais semble donner des résultats mitigés sur les services offerts aux femmes.

Le partage des responsabilités envers les enfants et les autres personnes dépendantes

Sans revenir sur tout ce que nous avons déjà dit sur cette question, nous tenons à souligner l'importance de la créativité dans ce domaine.

Les quelques exemples que vous donniez quant à des éléments encourageants les pères à prendre les congés auxquels ils ont droit sont intéressants. Il faut mettre à jour la question de la **parentalité** pour qu'on cesse d'y voir qu'une question de maternité... Et pour cela, des alliances, comme nous le disions, s'imposeront. D'ailleurs, d'un point de vue très pragmatique, ces alliances pourraient être très utiles dans certains milieux où on écoute plus volontiers certains messagers que d'autres !

Enfin, ajoutons qu'il faut regarder impérativement ce qui se fait ailleurs. Il existe, simplement en France et en Suède, de nombreux éléments de conciliation qu'on pourrait adapter et mettre en place ici ! **La flexibilité reste certainement un élément clé** et il faut explorer diverses avenues.

De plus, nous voudrions souligner combien il est dangereux de présenter les mesures favorisant le partage des responsabilités comme étant peut-être inévitables envers ceux qui n'ont pas d'enfant. Les responsabilités assumées par les familles, comme vous le souligniez, ont une fonction sociale qui ne peut être niée – même si en Amérique du Nord on tend à penser que la famille (entendue toujours au sens large) relève strictement du privé.

Un élément particulier nous permet toutefois d'être confiante dans l'avènement de ce changement de culture. En effet, le vieillissement de la population aura, entre autres choses, comme conséquence fort probable, une rareté de la main d'oeuvre. Or, on peut raisonnablement croire que les défis de rétention de la main d'oeuvre amèneront les employeurs à miser sur des conditions de travail, notamment des modalités de concertation des responsabilités familiales et professionnelles.

Enfin, sur la question des personnes aidantes, il est certain et évident que ces personnes qui vivent en régions ont des difficultés particulières, ne serait-ce que l'accès à des services ou encore à du transport. Le développement social dans les zones rurales est rendu très difficile par la faible densité de population et l'éloignement. Les difficultés rencontrées par les personnes aidantes s'ajoutent encore à celles bien documentées des régions québécoises.

La santé et le bien-être.

La question de la santé est bien évidemment marquée par la disponibilité des services qui se font rares en région. Cette réalité est d'autant plus vraie pour les femmes qu'on met ainsi en péril cette capacité de prévention dont elles font souvent preuve. La médecine à la McDonald rend difficile la prévention et augmente significativement les risques de dérapages dans la façon dont les femmes sont soignées, notamment en ce qui concerne la santé mentale. De plus l'augmentation de la médication associée à un manque de suivi nous fait craindre le pire.

Ensuite, les femmes vivent plus longtemps, sont souvent plus seules et pauvres, avec des incapacités multiples. La disponibilité des soins a donc des conséquences directes sur leurs conditions de vie. D'ailleurs, l'accès des soins est au cœur de nos préoccupations surtout quand on parle de privatisation du système.

Par ailleurs, on peut s'inquiéter de l'impact des doubles tâches, du stress et de l'obligation de performance sur l'espérance de vie des femmes. Comme on le disait dans la vidéo, les femmes développent maintenant des maladies (notamment cardio-vasculaires) qu'on voyait auparavant surtout chez les hommes ! Ne devrait-on pas penser à alléger la réalité des femmes d'une part (partage de responsabilités) et d'envisager des réseaux de support social ou de solidarité sociale (facilité par congés fiscaux, etc...)?

On voit qu'encore une fois, cet enjeu est marqué par le partage des responsabilités !

La santé physique, outre l'accès à un système de santé adéquat, relève non seulement des conditions de vie mais également des comportements individuels. À titre d'exemple, mentionnons simplement, la difficulté qu'ont les femmes trouver des plages horaires dédiées à l'exercice physique à travers leurs multiples tâches. Cet élément est également exacerbé par une socialisation qui, encore aujourd'hui, favorise peu l'activité physique des filles.

On comprend également que la santé mentale des femmes est très affectée par un rythme de vie sans répit, d'où l'équilibre est absent. Nous avons toutes en tête l'augmentation des problèmes de santé mentale. À cet égard, nous trouvons que cet enjeu n'est pas suffisamment mis en évidence dans le document. Les problèmes de santé mentale n'iront pas en diminuant dans le contexte où nous sommes et des études semblent indiquer qu'il existe toujours des problèmes dans la provision des services aux femmes.

Enfin, nous nous montrons très préoccupées par les exigences (esthétiques) et les dangers que représente la manipulation du corps des femmes. Les enjeux génétiques sont plus qu'inquiétants. Nous sommes également contre cette idée d'allongement de la période de fécondité, même dans l'optique d'éviter le conflit entre carrière et maternité !

Enfin, la sexualisation des fillettes nous préoccupe au plus haut point. Elle nous préoccupe non seulement dans une perspective de représentation sociale de la femme mais également en terme de santé, physique et mentale. On peut même lier cette question à celle de l'autonomie des jeunes filles (face à ce désir d'être aimée), à celle du respect et peut-être, à la violence amoureuse chez les adolescents.

En terminant sur cet enjeu, nous vous ramenons à la question environnementale que nous avons abordée dans la première partie de ce texte.

L'intégrité et la sécurité

Nous convenons de l'ensemble de l'analyse que vous faites de la situation. En Outaouais, nous sommes très préoccupées par la violence amoureuse chez les adolescentes, tant par ce que vivent aujourd'hui ces jeunes filles que par ce qu'elles risquent de vivre demain... Et surtout, cela met en lumière le fait que ce phénomène se perpétue...

Cet enjeu demeure donc important et doit rallier tout le monde que l'on parle de violence conjugale et familiale, de violence sexuelle mais aussi sociale (rage au volant par exemple). Il ne faut en aucun relâcher la pression quant à la violence faite aux femmes mais on devrait peut-être présenter ce phénomène différemment : des stratégies d'éducation sociale, de résolution de conflit, de campagnes de prévention de la violence particulièrement auprès des jeunes...

Outre la prévention de la violence, la question de l'éducation sexuelle reste préoccupante, surtout avec la réforme scolaire au secondaire. On doit continuer à faire pression sur cette question.

Quant à d'autres éléments favorisant la violence, on ne peut passer sous silence l'anti-féminisme mais également le sentiment d'insécurité et peut-être d'impuissance que vous nommez d'entrée de jeu dans votre texte...

Nous pensons également que la violence envers les personnes âgées (même dans les centres d'accueil) est très occultée et risque d'être très présente dans les années à venir (vieillesse de la population toujours).

La prévention de la violence passe, nous en convenons toutes, par une connaissance toujours plus approfondie du phénomène. Nous croyons donc qu'il est fort possible qu'il faille y travailler en concertation avec l'ensemble des acteurs. Ce qui est vrai pour la compréhension du phénomène l'est aussi pour sa prévention. Là encore, des alliances et des maillages sont importants tout en gardant en tête ce qui va de soi, c'est à dire la spécificité bien féminine d'une bonne partie de la violence...

La participation citoyenne et l'exercice du pouvoir

Enfin, la participation citoyenne et l'exercice du pouvoir est là aussi tributaire du temps disponible chez les femmes et la question du partage des responsabilités entre encore en jeu. Comme on le disait dans la vidéo, la conciliation est également celle de la vie « communautaire », de la vie professionnelle et de la vie familiale. C'est probablement en lien avec cet enjeu que le « nouveau » concept de « partage des responsabilités » que vous amené dans votre document prend tout son importance.

En effet, des pans entiers de notre société reposent sur cette participation citoyenne. Or, cette participation commande certaines conditions, individuelles, comme l'engagement personnel, mais également d'autres plus concrètes comme la disponibilité de temps et d'esprit.

Par ailleurs, l'exercice du pouvoir peut prendre plusieurs formes que les femmes ne reconnaissent pas toujours pour diverses raisons dont la socialisation n'est pas exclue. L'éducation citoyenne nous paraît donc un élément incontournable pour une plus grande participation des femmes au pouvoir. Et elle doit commencer dès l'enfance, c'est-à-dire à l'école. Mais il faut également former les femmes d'aujourd'hui. En ce sens, nous ne répéterons jamais assez combien un programme comme « À égalité pour décider » est essentiel. La cinquième orientation devra se retrouver impérativement dans la prochaine politique en condition féminine !

Nous nous permettrons toutefois une recommandation. Dans la promotion faite pour un plus grand exercice du pouvoir par les femmes, il faut élargir formellement ce qu'on entend par leur participation. Nous constatons souvent une difficulté à mobiliser les femmes autour des questions politiques pour la simple et bonne raison qu'elles ne voient pas le rôle qu'elles peuvent y jouer. Et ce, parce qu'elles ont – nous avons? – une conception trop restrictive de ce rôle. L'action politique peut prendre différentes formes et l'on doit diffuser cela. La formation est là encore au cœur des choses.

En terminant sur cet enjeu, il convient de mentionner qu'il reste encore beaucoup de travail à faire en région pour que les femmes y exercent un véritable pouvoir. La décentralisation a apporté plusieurs nouvelles instances où elles doivent l'exercer. Mais

la condition féminine étant par essence transversale – ou horizontale – l'exercice d'un véritable pouvoir demande des ressources : en ressources humaines, en temps, en connaissances etc...

Conclusion

La consultation que vous menez, comme vous le voyez, est importante pour le mouvement des femmes. Il semble que nous partagions les constats qui sont probablement à l'origine de votre démarche de même que les enjeux que vous avez dégagés pour l'avenir.

Nous ne reviendrons pas sur les commentaires généraux formulés en première partie sinon pour répéter que **le partage des responsabilités** reste l'enjeu primordial pour une réelle égalité. Nous ne vous répéterons pas non plus que le secrétariat a un rôle très important à jouer pour assurer **une action gouvernementale cohérente et transversale** ni combien une politique en condition féminine est toujours aussi nécessaire.

Nous avons également mentionné alors l'importance d'inclure la **question environnementale** parmi les enjeux qui marqueront l'avenir. Nous voudrions également souligner le fait que la question des **femmes immigrantes** n'est, en aucun moment, mentionnée dans votre document. Peut-être est-ce parce qu'elle est elle-même transversale ? Prenez note par contre, sans tomber dans la logique de « silo », de l'importance d'une analyse différenciée en regard de la question des femmes immigrantes. Tout comme les questions doivent être analysées de façon différenciée selon les sexes pour qu'on puisse tenir compte de la spécificité des femmes, celle des femmes immigrantes, dans bien des cas, doit être reconnue.

Pour continuer dans le même sens, nous insistons sur l'importance de l'**ADS** comme **outil de promotion de la spécificité des femmes**. Cet outil est très intéressant, notamment parce qu'il permet d'identifier les besoins et la réalité des femmes de façon concrète, qui dépasse la logique de droit-qui, soyez-en convaincues – garde toute son importance. Ainsi, il peut nous donner des assises documentées et solides pour convaincre et faire des alliances tout en minimisant les risques de perdre de vue les véritables enjeux des femmes.

Le mouvement des femmes est probablement dans une période de transition, entre autres, ironiquement, parce qu'une partie des objectifs visés par ce dernier ont été atteints. Les jeunes femmes en témoignent. Mais il reste encore beaucoup à faire et peut-être devra-t-on le faire différemment. Cela doit toutefois faire l'objet d'un débat et **les raccourcis doivent être évités**. C'est la seule façon **d'envisager une action concertée, solide et convaincue**.

Sur ce dernier point, nous voudrions vous faire part de notre inquiétude quant à la place qu'on voudrait laisser au mouvement des femmes dans ce qui semble être un changement de stratégie. Certains éléments ont créé cette inquiétude comme, par exemple, le peu de visibilité qui semble être donnée à cette consultation de même que d'autres consultations qui se sont tenues, *avant celle-ci*, auprès de femmes de d'autres des milieux ...

Le mouvement des femmes a été un vecteur de changement incroyable qu'il ne faudrait pas oublier, comme on le reproche si souvent aux jeunes femmes. Il se peut qu'au-delà d'inquiétudes bien légitimes, des résistances se manifestent, des débats éclatent. Comme nous le disions, on ne peut en faire l'économie si on veut pouvoir continuer à avancer. Nous vous invitons donc à travailler avec les différentes composantes du mouvement des femmes, sans hésitation. Et nous serons présentes au rendez car l'égalité entre les femmes et les hommes reste notre plus cher désir.